

AFFAIRE N° 4.

OBJET : PLAN DE CIRCULATION 2ème PHASE - PARTIE CENTRE-VILLE

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par délibération en date du 13 mai 1982 vous avez approuvé le projet du Plan de Circulation 2ème phase partie centre-ville et son mode de financement correspondant pour un montant de 6 000 000 F.

La mise au point des dossiers définitifs faisant apparaître un surcoût des travaux, je vous propose le nouveau mode de financement suivant, d'un montant total de 6 600 000 F

Une 1ère tranche ferme

- Aménagement de carrefours. 1 200 000 F

Une 2ème tranche conditionnelle

- Aménagement de carrefours..... 1 800 000 F
- Coordination de feux..... 3 000 000 F
- Signalisation..... 600 000 F

Cette opération sera financée de la façon suivante :

<u>1982</u> :	- Subvention FIR.....	600 000
	- Emprunt C.D.C.....	<u>600 000</u>
		1 200 000
<u>1983</u> :	- Subvention FIR.....	2 700 000
	- Emprunt C.D.C.....	<u>2 700 000</u>
		5 400 000

Je vous demande, Mesdames et Messieurs :
- d'approuver ce nouveau mode de financement

Je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE

*

*

*

*Recu à la Préfecture
de la Réunion le
16 juillet 1982*